



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17584>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **24-17584**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Chambéry

**Correspondant :** REPENTIN Thierry

**Adresse :** Hôtel de Ville, Place de l'hôtel de Ville, B.P. 11105 73011 Chambéry

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0479602094

**Courriel :** marchespublics@mairie-chambery.fr

**Adresse internet :** <http://www.chambery.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.chambery.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** FOURNITURE ET LIVRAISON DE SEL DE DENEIGEMENT "CHLORURE DE SODIUM UTILISE COMME FONDANT ROUTIER"

**Lieu de livraison :** Centre Technique Municipal - 305, avenue des Follaz, 73000 CHAMBERY

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 60000.0 Euro(s) H.T. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. A titre indicatif, la consommation pourrait se situer à environ 50 tonnes par an, variant selon les conditions météorologiques

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Se référer au RC

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2401

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Type de marché de Fournitures : Code NUTS : FRK27 Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Ressources propres de la collectivité. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Litiges, 79 Cours charlemagne 69002 Lyon Tél : 0472772130 Mel : ccira.lyon.cijap@dgifp.finances.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Chambéry

Adresse : Hôtel de Ville, 73011 Chambéry

Coordonnées :

Téléphone : 0479602094

Courriel : [marchespublics@mairie-chambery.fr](mailto:marchespublics@mairie-chambery.fr)

Adresse internet : <http://www.chambery.fr>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2024